

CGT – FO – FSU - SUD

DIVISER POUR MIEUX REGNER

L'intersyndicale (CGT-FO-FSU-SUD) dénonce toutes les mesures arbitraires prises par la Direction de l'UTM qui touchent toutes les catégories de personnels (BIATOS, enseignants et enseignants chercheurs) titulaires et contractuels.

L'intersyndicale dénonce également les procédures qui visent à une individualisation des rapports avec les personnels en instaurant la politique du « diviser pour mieux régner ».

L'intersyndicale exige le paiement de la totalité du service prévisionnel 2008-2009 pour tous les enseignants quel que soit leur statut. Elle soutient donc la motion du Département d'arts plastiques, arts appliqués du 21 septembre 2009 et appelle les personnels enseignants et enseignants chercheurs à se mobiliser en l'adoptant dans leur composante.

L'intersyndicale exige l'annulation du prélèvement du 1/30ème aux 21 BIATOS sanctionnés arbitrairement lors de la mobilisation du 7 juillet 2009 contre les licenciements de 15 de nos collègues non titulaires.

Motion du département arts plastiques, arts appliqués- Université de Toulouse2 le Mirail
(texte voté à l'unanimité des présents.Toulouse,le21septembre2009)

Les enseignants et enseignants -chercheurs du département arts plastiques, arts appliqués, réunis ce jour en assemblée, refusent de répondre aux injonctions du président de l'université de Toulouse 2 le Mirail concernant les attestations individuelles de service fait pour l'année2008-2009.

Ils rappellent que c'est à l'administration de déterminer si les services ont été faits d'une part,et que le s'états de service pour cette année universitaire ont déjà été validés par l'administration de l'UTM d'autrepart.

Ils rappellent que:

- mobilisés ou non,les personnels n'étaient pas dans la possibilité d'effectuer leur service dans des conditions normales;
- les enseignants ont fait tout leur possible pourassurer leur mission pédagogique ce qui a permis la validation des diplômes.

Ils demandent que la totalité du service prévisionnel soit rétribué pour tous lespersonnels, quels que soient leurs statuts.

Ils s'indignent de ces pratiques inquisitoires qui visent:

- à individualiser le traitement despersonnels;
- à condamner lemouvement légitime contre la loi LRU et ses prolongements, qui a mobilisé la grande majorité d e la communauté universitaire sur tout le territoire.